

## Technologie: peut-on contrôler le virus sans miner nos libertés?



ANALYSE ÉCONOMIQUE – Confinement, distanciation sociale, lavage des mains, puis, depuis peu, recommandation du port du masque... La stratégie du gouvernement Legault a évolué depuis deux mois pour combattre la Covid-19. Il est temps maintenant d'ajouter un autre outil dans l'arsenal de la santé publique: la technologie, mais à la condition qu'elle ne soit pas liberticide.

L'enjeu est de taille, alors que Québec a amorcé le déconfinement et la réouverture de l'économie (à l'exception de la grande région de Montréal), et qu'il doit s'assurer que le RO (le taux de reproduction du coronavirus) soit inférieur à 1, ce qui signifie que l'épidémie est sous contrôle, voire légèrement en déclin.

Les avantages d'utiliser les technologies de surveillance numérique (traçage, géolocalisation, etc.) pour combattre la Covid-19 sont immenses.

Ils procurent aux autorités une foule d'information (dans certains cas, en temps réel) pour mesurer, analyser et décider rapidement des mesures à prendre pour circonscrire l'épidémie en attendant la découverte d'un vaccin, soit d'ici 12 à 18 mois.

En revanche, la surveillance numérique représente une menace à la vie privée et aux libertés individuelles, faisant planer l'ombre d'un «Big Brother» omnipotent qui pourrait s'incruster dans nos vies même après la fin de la pandémie.

Par exemple, la Chine utilise un code de couleurs QR installé sur les téléphones intelligents des résidents en Chine (incluant les expatriés), que les médias officiels chinois nomment *Alipay Health Code*.

Ce système dicte aux citoyens (en fonction de leur état de santé ou du risque qu'ils représentent) s'ils doivent être mis en quarantaine ou s'ils sont autorisés à circuler dans les métros, les centres commerciaux et les autres espaces publics.

Selon une enquête du *New York Times*, ce système pourrait aussi partager des informations avec la police, établissant un modèle pour de nouvelles formes de contrôle social automatisé qui pourraient persister longtemps après la fin de l'épidémie.

Selon la *Human Technology Foundation (HTF)*, une organisation située au Liechtenstein qui se consacre à l'utilisation éthique des technologies, quatre grandes familles de technologies existent actuellement pour lutter contre la pandémie de la Covid-19.

### **FAMILLE #1** - L'observation des pratiques collectives de mobilité et de confinement

L'utilité: ces technologies peuvent notamment permettre aux autorités d'être informées en temps réel de la propagation du virus, de mesurer l'efficacité des mesures de politiques publiques déployées sur le terrain ou de détecter les espaces publics anormalement fréquentés en temps de confinement.

Son fonctionnement: ces technologies peuvent traiter des données GPS issues d'applications mobiles, qui nécessitent une activation par l'utilisateur. Par contre, elles peuvent aussi faire du bornage téléphonique, c'est-à-dire renvoyer des données agrégées et anonymes issues des appareils mobiles sans que les utilisateurs aient besoin d'activer quoi que ce soit.

### **FAMILLE #2** - L'identification des sujets «contact»

L'utilité: ces technologies permettent d'identifier les lieux et les zones qui ont présenté un ou plusieurs cas positifs, et ce, afin d'informer publiquement et/ou personnellement toutes les personnes qui ont pu y passer un certain temps.

Son fonctionnement: ces technologies utilisent principalement le traitement de connexions Bluetooth issues d'applications mobiles qui n'utilisent pas la géolocalisation et fonctionnent même en espace souterrain. Pour être efficace, cette technique nécessite une adoption large, c'est-à-dire 60% de la population.

### **FAMILLE #3** - Le contrôle des confinements individuels

L'utilité: ces technologies (assimilables à des bracelets électroniques virtuels) permettent de contrôler la présence d'une personne à son domicile (position GPS,

bornage mobile avec envoi d'un texto et contrôle de l'identité, demande d'un égoportrait, ou réponse de vive voix ou en vidéo à un appel). Elles permettent de limiter les déplacements et les voyages non autorisés sur un territoire.

Son fonctionnement: ces technologies traitent par exemple des données GPS issues d'applications mobiles. Une personne placée en quarantaine doit donc télécharger une application mobile de suivi GPS pour contrôler ses sorties.

#### **FAMILLE #4** - Le contrôle de l'accès à des espaces privés

L'utilité: ces technologies peuvent aider un employeur dans son devoir de préserver la sécurité de ses employés. Elles permettent la reprise de l'activité d'une organisation, tout en évitant qu'une usine ou un bureau ne véhicule le coronavirus en son au sein, mais aussi auprès de ses partenaires économiques et ses clients.

Son fonctionnement: ces technologies utilisent les caméras thermiques, la blockchain, les objets connectés appliqués à l'entreprise, sans parler d'outils de détection de la distanciation sociale grâce à l'intelligence artificielle.



Or, même s'il y a un risque de dérive avec la surveillance numérique, un groupe de spécialistes (en éthique, en droit, en santé, en finance et en technologie) affirment que la protection des libertés individuelles et la protection de la santé publique ne sont pas mutuellement exclusives, et que l'on peut faire les deux en même temps.

Bref, la surveillance numérique est un outil. Et si cet outil est bien utilisé et encadré, il peut permettre de combattre plus efficacement la Covid-19 sans sacrifier nos libertés civiles.

Sous l'égide l'HTF, ce groupe, dont font partie plusieurs Québécois, a récemment publié un guide pratique (Élaboration et gouvernance des solutions technologiques pour une sorte de crise) destiné aux décideurs politiques et à la société.

*«Que ce soit à l'échelle individuelle ou sociétale, l'objectif est le retour à la santé, mais on ne veut pas que ce retour se fasse au prix de la démocratie»*, insiste **Éric Salobir**, président de l'HTF, l'un des contributeurs à ce guide et aussi président d'Optic Technology, un réseau international de recherche *«plaçant l'humain au cœur du développement technologique»*.

L'HTF publie ce guide alors que plus d'une cinquantaine de pays sont en train de développer des techniques de gestion et de contrôle de la crise sanitaire par le moyen d'outils numériques.

Dans ce guide pratique, la trentaine de spécialistes affirment que la gouvernance est le nerf de la guerre.

C'est pourquoi ils proposent que l'on crée dans chaque pays une «instance» pour encadrer la mise en place de ces technologies, une instance qui doit avoir impérativement trois caractéristiques :

**1.Multipartite:** *«en plus des députés et du gouvernement, légitimes garants de la représentation nationale, ainsi que des experts, l'organe spécifique de gouvernance et de contrôle du déploiement de solutions technologiques doit aussi accueillir des représentants de la société civile et des corps intermédiaires, à même de susciter la confiance et l'engagement citoyens».*

**2.Agile:** *«à mesure que la situation et la connaissance du virus et de ses modes de propagation évoluent, la solution retenue devra être adaptée par itérations successives».*

**3.Temporaire:** *«si le risque lié à la pandémie est appelé à durer, le caractère évolutif et itératif des solutions proposées devra permettre d'en réduire la portée, puis de les arrêter en temps voulu, sous le contrôle direct de l'instance de gouvernance».*

*«On veut permettre l'utilisation des technologies de rupture, mais pas n'importe comment»*, souligne **Anne-Marie Hubert**, associée directrice au cabinet EY, à Montréal, qui a collaboré à l'élaboration du guide.

La *Chambre de la sécurité financière du Québec (CSF)*, dont la mission est de protéger le public, a aussi participé l'exercice. Sa PDG Marie **Elaine Farley** figure parmi la trentaine de signataires de l'étude.

Avant la pandémie, de concert avec des partenaires européens, la CSF travaillait depuis plusieurs mois sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le monde de l'assurance, tout en protégeant le public face aux outils de traçabilité à venir.

Anne-Marie Hubert fait remarquer que les technologies peuvent également être un «*outil de liberté*», à commencer pour les personnes âgées à qui on a limité leur droit de se déplacer afin de les protéger.

Or, si ces aînés avaient par exemple accès à une application leur permettant d'évaluer le risque sanitaire autour d'eux, ils pourraient prendre la décision de sortir ou non de leur maison pour faire des courses ou voir des proches, tout en respectant les consignes de la santé publique.

Éric Salobir abonde dans le même sens.

Dans le débat qui s'amorce sur la mise en place de solutions technologiques, il affirme qu'un des critères fondamentaux doit être de favoriser «toutes les technologies de responsabilisation qui donnent du pouvoir» aux citoyens pour protéger leur santé, mais aussi celle des autres.

**Source: Journal des Affaires pour Groupe Context Inc. Publié le 16 mai 2020**